

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - LE FOLL M. – FREMONT L. - DURAND A. – DEREAT JY. – HENRY B. - THOMAS D. (Adjoints) – ANGER M. – BOULANGE F. - CREEL G. – GUENNIC MT. – JACOB JL- LE BAIL J. - LE ROUX P. – LE VEZOUET JP. - MABIN B. - MORICE Y. - RINFRAY B.

ABSENTS EXCUSES :

Mme JONET S. qui donne pouvoir à Mme GUENNIC MT.

Mme JOUANIGOT A.

M. LE GUILLOU G. qui donne pouvoir à M. DEREAT JY.

Mme MARTIN E. qui donne pouvoir à M. JACOB JL.

M. MORISSEAU M. qui donne pouvoir à Mme BOULANGE F.

M. Loïc FREMONT a été désigné comme secrétaire de séance

Avant de débiter la séance de conseil municipal, M. Pierre SALLIOU évoque la mémoire de M. Yvon LE MERRER, décédé dernièrement qui a été maire de PABU de 1966 à 1971, en remplacement de M. Yves GUYADER, qui avait élu maire, puis invalidé. M. Yvon LE MERRER avait été également maire-adjoint à PLOUMAGOAR, conseiller général du canton de GUNGAMP et président du comité départemental du tourisme. M. Pierre SALLIOU demande au conseil municipal d'observer une minute de silence.

I Elections sénatoriales – Election des grands électeurs

M. Pierre SALLIOU fait part que les élections sénatoriales ont lieu le 21 septembre prochain et qu'il est nécessaire d'élire les représentants de la commune à ces élections. Sont proposées les personnes suivantes :

- CREEL Gérald
- BOULANGE Françoise
- ANGER Martine
- MORICE Yves
- SALLIOU Pierre
- LE FOLL Marcel
- JONET Sylvie

Suppléants :

- DURAND Annick
- DEREAT Jean-Yves
- HENRY Bernard
- FREMONT Loïc

Le vote a lieu à bulletins secrets, Mme Marie-Thérèse GUENNIC et M. Jean-Pierre LE VEZOUET, M. Gérard CREEL et M. Jean-Yves DEREAT étant désignés comme membres du bureau de vote. Sont élues avec 19 voix les personnes ci-dessus énumérées.

II Travaux supplémentaires Eglise et salle des fêtes

M. Loïc FREMONT explique qu'il est nécessaire d'établir des avenants concernant certains lots pour l'église :

Lot N°1 (couverture)	+ 4.479.06 € (épis de faîtages neufs et trappe de visite combles)
Lot N°2 (charpente)	+ 3.590.64 € (aménagement chemin de combles, plus lambris sur fonts baptismaux et sacristie)
Lot N°5 (électricité chauffage)	+ 598.96 € (éclairage combles)
Lot N°4 (plâtrerie)	- 1.306.80 € (remplacement de la voûte en plâtre sur fonts baptismaux par lambris)

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ces avenants.

D'autre part, M. Marcel LE FOLL fait part que pour la salle des fêtes, il a fallu rajouter un aérotherme dans l'entrée. M. Jean-Pierre LE VEZOUET précise que le chauffage et la ventilation fonctionnent bien. A l'unanimité, le conseil municipal approuve cet avenant.

III Remplacement de Mme CARNEC

M. Pierre SALLIOU explique que Mme CARNEC fait valoir ses droits à la retraite le 31 août prochain, et qu'il faut pourvoir à son remplacement. M. Bernard HENRY précise que Mme CARNEC est adjoint technique principal de 1^{ère} classe, et que la publication du poste va être faite au centre de gestion en tant qu'adjoint technique de 2^e classe pour une durée de travail de 30H27'. A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette création de poste.

IV Participation de la commune au service « auxiliaire de nuit »

M. Pierre SALLIOU explique que lors du conseil municipal du 16 juin dernier, la commune a voté une subvention de 955 € en faveur du service « auxiliaire de nuit ». Mme Françoise BOULANGE évoque le fonctionnement de ce service. Les personnes de plus de 60 ans, en situation de handicap ou souffrant d'une maladie chronique évolutive, et bénéficiant d'un des services d'aide à la personne peuvent accéder à ce service en cours de nuit. Ce service fonctionne à partir de 19H. Il dessert les cantons de GUNGAMP, BOURBRIAC et LANVOLLON.

V Désignation d'un 4^e délégué à la communauté de communes

M. Pierre SALLIOU explique que du fait de la modification des statuts à la communauté de communes, il est nécessaire d'élire un 4^e délégué. Deux candidats se sont déclarés : M. Patrick LE ROUX, Mme Sylvie JONET. M. Patrick LE ROUX explique son souhait d'être délégué. En effet, il fait déjà partie de la commission eau et assainissement. Le vote

a lieu à bulletins secrets. M. Patrick LE ROUX obtient 12 voix, Mme Sylvie JONET : 7 voix, et 3 bulletins nuls. M. Patrick LE ROUX sera donc le 4^e délégué à la CDC. M. Loïc FREMONT, vice-président de la communauté de communes précise que les commissions sont nombreuses et qu'il y a beaucoup de sujets à traiter.

VI Informations

M. Pierre SALLIOU fait part que le prochain conseil aura lieu le 10 juillet à 18H, qu'une visite des bâtiments communaux aura lieu samedi 28 Juin.

M. Pierre SALLIOU informe que le conseil des sages se mettra en place à la rentrée. Il indique également qu'une réunion aura lieu prochainement au sujet de l'avenir de l'hôpital, réunion programmée à l'initiative de Mme Annie LE HOUEROU.

M. Jean-Yves DEREAT fait part qu'est organisée ce jour une réception à la salle des fêtes à l'occasion de la sortie d'un CD à l'école du bourg.